

Blois, le 6 décembre 2021

COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021

Réunis ce lundi 6 décembre en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et attribué des subventions sur des sujets relatifs aux solidarités, au plan de relance, à l'aménagement du territoire, à l'environnement, à la politique culturelle et au sport.

SOLIDARITÉS

Plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

Depuis 2018, le département s'est engagé contre l'illettrisme et l'illectronisme. La crise sanitaire n'a cessé d'accentuer ces inégalités, en particulier pour les collégiens dont les cours ont, parfois, été dispensés par voie numérique. Le département a décidé de verser une **subvention de 3 000 euros à l'association ZUPdeCO** qui déploie des dispositifs de tutorat à distance auprès des jeunes en difficulté scolaire.

Attractivité des métiers du grand âge

Dans le cadre de l'attractivité des métiers du grand âge, des revalorisations salariales ont été annoncées au niveau national pour les établissements et les services accompagnant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Une aide de la caisse nationale de solidarités pour l'autonomie (CNSA) est prévue « aux départements finançant un dispositif de soutien » aux professionnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD). En Loir-et-Cher, **six SAAD** sont ainsi concernés pour un montant estimé de **546 644,87 euros** qui sera réparti comme suit par le conseil départemental :

- **ADMR : 499 952,89 €**
- **Familles Rurales Loir-et-Cher : 7 835 €**
- **AVEC AMAPA : 12 655,39 €**
- **ASSAD HAD : 7 875,92 €**
- **L'Arbre de Vie : 3 303,42 €**
- **ASSAD MER VAL DE LOIRE : 15 022,25 €**

Aide à l'adaptation des logements pour personnes âgées ou en situation de handicap

Le département attribue une subvention de :

- **12 000 € à l'office public d'HLM Terres de Loire Habitat** pour la réalisation de 2 logements adaptés situés lotissement Chevière à Pontlevoy,
- **27 844 € à 19 propriétaires** occupants ou locataires du parc privé.

Subvention Femmes Solidaires 41

Une subvention de **500 € est accordée à l'association Femmes solidaires 41** qui vient en aide aux femmes victimes de violence.

CONTACT PRESSE

suivez-nous sur :
#departement41



Direction de la communication
Conseil départemental de Loir-et-Cher
dircom@departement41.fr - 02 54 58 41 12

Concours de la Semaine bleue

Le conseil départemental a attribué 5 000 euros aux lauréats du concours de la Semaine bleue organisé par le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA).

Ce montant a été réparti comme suit :

- **2 000 € au centre hospitalier de Vendôme-Montoire-sur-le-Loir** pour le projet « Comme à la Maison »,
- **1 000 € à l'institut médico-éducatif « Les Sables » de Naveil** pour le projet « Se construire pour les uns et une continuité pour les autres »,
- **800 € au groupe AIHDAC - Entreprises adaptées de Blois** pour le projet « La conciergerie solidaire en Vendômois »,
- **700 € au foyer Soleil à Saint-Ouen** pour le projet « Je préfère manger à la cantine »,
- **400 € à l'EHPAD La Bonne Eure à Bracieux** pour le projet « Les abeilles noires de Sologne »,
- **100 € à la commune de Saint-Firmin-des-Prés** pour le projet de loisirs intergénérationnels entre personnes âgées et adolescents.

PLAN DE RELANCE – AIDES EXCEPTIONNELLES

Plan « Relance 41 »

En décembre 2020, le conseil départemental de Loir-et-Cher a mis en place le plan « Relance 41 » (2020-2022) en faveur de l'économie locale.

Parmi les mesures de ce plan, « **1000 chantiers pour nos artisans** » visait à soutenir financièrement les communes dans la réalisation de leurs travaux d'investissement par des artisans du Loir-et-Cher.

Deux subventions supplémentaires ont été allouées :

- **16 233 € à la commune du Controis-en-Sologne,**
- **2 100 € à la commune de Beauce-la-Romaine.**

Aides exceptionnelles aux exploitants suite au gel d'avril 2021

Le printemps 2021 a été marqué par des épisodes de gel n'ayant pas épargné les exploitants de notre département. Face à cette situation, le conseil départemental a décidé de débloquer en urgence un fonds exceptionnel de 1,5 million d'euros pour soutenir la trésorerie de **310 exploitations agricoles** affectées :

- 283 exploitations viticoles,
- 13 exploitations arboricoles,
- 14 exploitations apicoles.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Déploiement de bornes Wifi dans les EHPAD

Le conseil départemental, face à l'enjeu sociétal du vieillissement de la population et aux besoins accentués par la crise sanitaire, poursuit sa volonté d'accompagnement financier à l'installation de bornes Wifi dans les EHPAD.

Deux subventions ont été accordées à ce titre :

- **9 990 € à l'EHPAD « Les Mésanges » de Saint-Laurent-Nouan,**
- **9 140 € à l'EHPAD « La Résidence du Bourg » d'Yvoy-Le-Marron.**

Dotations de solidarité rurale

Afin d'aider les communes dans la réalisation de leurs projets, le conseil départemental accepte de modifier la destination de trois subventions versées dans le cadre des dotations de solidarité rurale. Il a été décidé une aide de :

- **12 000 € à la commune de Champigny-en-Beauce** pour l'aménagement d'un local jouxtant l'atelier communal,
- **13 600 € à la commune du Plessis-l'Échelle** pour des travaux sur le réseau,
- **17 000 € à la commune de Saint-Amand-Longpré** pour des travaux d'aménagement de la salle des fêtes.

Adduction d'eau et assainissement

Le département alloue une subvention de :

- **145 558 € au SIAEP Aquaperche** pour l'interconnexion de secours du réseau d'eau potable avec le SIAEP La Fontenelle,
- **28 318 € à la commune de Chaumont-sur-Tharonne** pour des travaux sur un nouveau forage,
- **5 137 € à la communauté d'agglomération Territoires Vendômois** pour l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale du système d'alimentation en eau potable,
- **21 977 € au syndicat Val d'eau** pour le schéma directeur d'assainissement de l'agglomération de Mer.

Dotation mobilités alternatives

Les mobilités alternatives sont une priorité pour le conseil départemental. Ce dernier alloue **une subvention de 338 625 € à la communauté de commune du Perche et du Haut Vendômois** pour un aménagement cyclable entre Saint-Hilaire-la-Gravelle et Morée.

ENVIRONNEMENT

Espace naturel sensible (ENS)

Le Chêne, situé à Pruniers-en-Sologne et propriété de la commune, est inscrit au schéma départemental des ENS depuis 2009. Il accueille en accès libre le public avec un handicap moteur et visuel depuis la réalisation d'un sentier d'interprétation en 2013. Il a été convenu avec la commune d'exclure du périmètre classé ENS, la future zone aménagée pour l'accueil des camping-cars.

Soutiens financiers ENS, faune et flore

Le conseil départemental soutient les dossiers liés à l'environnement et attribue les subventions suivantes :

- **1 708 € à la commune de Pierrefitte-sur-Sauldre** pour l'entretien, la restauration et la valorisation de l'ENS de la Grande Prairie,
- **1 210 € à la commune de Valencisse** pour l'entretien des sentiers de l'ENS du marais des Rinceaux,
- **1 520 € à la commune de Valencisse** pour l'aménagement du « gouffre du Clos du Cul » favorable aux chauves-souris,
- **2 500 € à Biotope éditions** pour l'édition de *l'atlas régional de la flore sauvage* écrit par le conservatoire botanique national du bassin.

CONTACT PRESSE

suivez-nous sur :
#departement41



Direction de la communication
Conseil départemental de Loir-et-Cher
dircom@departement41.fr - 02 54 58 41 12

POLITIQUE CULTURELLE

Sauvegarde du patrimoine

Le département encourage les initiatives personnelles, associatives ou communales pour la sauvegarde du patrimoine en Loir-et-Cher. Le conseil départemental a décidé d'accorder des subventions visant à financer des travaux de réhabilitation :

- **3 196 € à Madame Isabelle de Gourcuff** pour les travaux de restauration des couvertures du lavoir et des menuiseries de la maison située au Vivier à Cour-sur-Loire,
- **10 537 € à la commune de Saint-Arnoult** pour les travaux de réfection du clocher et la pose d'un paratonnerre,
- **3 970 € à la commune de Santenay** pour les travaux de consolidation du clocher de l'église,
- **1 332 € à Monsieur Michel Pierrssens** pour les travaux de réfection de la couverture de la maison du gardien du couvent des Bernardines à Saint-Aignan,
- **697 € à l'association Azoth Dance Théâtre (Vineuil)** pour l'installation d'un plancher de danse dans la salle de répétitions du centre artistique et chorégraphique à Vineuil.

Soutien au monde associatif culturel

Conscient de l'intérêt du milieu associatif dans l'animation du territoire, le département a décidé d'allouer :

- **3 000 € à l'association Futsal club Blois 41** pour la médiation sociale auprès des jeunes publics notamment dans les quartiers nord de Blois,
- **2 500 € à la commune de Villiers-sur-Loir** pour l'organisation de la manifestation « Villiers-sur-Loir s'illumine ! » du 16 au 18 décembre 2021,
- **5 000 € à l'association Les Arts d'Hélion** pour compenser la perte de recettes due à la baisse de fréquentation du festival « l'Été musical des douves 2021 » pendant la crise sanitaire,
- **1 080 € à l'association des Amis de l'église de Pruniers-en-Sologne** pour la programmation de « Voyage jusqu'au bout du feu » le 11 décembre 2021 dans le cadre de Festillésime 41.

SPORT

Le département soutient à hauteur de **500 € l'association Read 4 Learn** pour la participation de deux jeunes Loir-et-Chériens au 4L Trophy, raid humanitaire ralliant la France au Maroc, du 17 au 27 février 2022.

Attentif à la pratique sportive amatrice de haut niveau sur son territoire, le conseil départemental octroie **une aide de 680 € à l'association sportive des handicapés Blésois** pour la participation de deux athlètes à des championnats de France handisport ainsi qu'**une aide du même montant au Judo club Vendômois - USV** pour la participation de deux athlètes au « Test match national » qualificatif pour les championnats d'Europe.

CONTACT PRESSE

suivez-nous sur :
#departement41



Direction de la communication
Conseil départemental de Loir-et-Cher
dircom@departement41.fr - 02 54 58 41 12